

Ministry of Education

Ministère de l'Éducation

Business Operations Strategic
Support Branch

Direction du soutien
opérationnel stratégique

315 Front Street West 15th
Floor
Toronto ON M7A 0B8

315, rue Front Ouest
15^e étage
Toronto (Ontario) M7A 0B8

2026 : SB01

Date:

3 juillet 2026

**Note de service
Destinataires :**

Chefs de service administratif et Directrices et directeurs de
l'éducation
Cadres supérieures et supérieurs de l'administration des
affaires
Secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers
des administrations scolaires

Expéditrice :

Anne Scott
Directrice par intérim
Direction du soutien opérationnel stratégique

Objet :

Collecte des données sur la chaîne d'approvisionnement –
Rapports d'entreprise pour les exercices 2025-2026

Le gouvernement de l'Ontario a des obligations en matière de rapports sur l'approvisionnement et est tenu de fournir un rapport annuel sur les activités d'approvisionnement des ministères, des organismes et des entités du secteur parapublic (SP).

Pour appuyer ces obligations, ApprovisiOntario (AO) recueille des données sur l'approvisionnement pour l'exercice 2025-2026 (**du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026**) afin de remplir les rapports suivants, le cas échéant :

Exigences en matière de rapports sur les activités d'approvisionnement (RAA)

Le gouvernement de l'Ontario a des obligations de déclaration commerciale en vertu de plusieurs accords commerciaux et est tenu de fournir au gouvernement fédéral un rapport annuel consolidé sur les activités d'approvisionnement des organismes (y compris les entités du

secteur parapublic) qui font l'objet d'accords commerciaux. Bien qu'ApprovisiOntario recueille plusieurs types de rapports, les entités du secteur parapublic sont uniquement tenues de présenter des rapports sur les activités d'approvisionnement (RAA).

Le RAA respectera les obligations en vertu de tous les accords commerciaux, notamment :

1. L'Accord de libre-échange canadien (ALEC).
2. L'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne.
3. L'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO).
4. L'Organisation mondiale du commerce – Accord sur les marchés publics (OMC-AMP).

Les contrats d'approvisionnement visés sont ceux signés entre le **1er avril 2025 et le 31 mars 2026** et dont le montant est supérieur aux seuils suivants :

- a. Biens — 133 800 \$
- b. Services — 133 800 \$
- c. Construction — 334 400 \$

Dans le cadre du RAA, vous devez également indiquer si vous avez utilisé les stratégies de l'Initiative de développement des entreprises ontariennes (IDEO) applicables dans les contrats d'approvisionnement signés au cours de la période de déclaration requise, à un niveau égal ou supérieur aux seuils commerciaux de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC) précisés et si vous avez attribué le contrat à un fournisseur de l'Ontario en conséquence.

Mise à jour des personnes-ressources pour les données sur l'approvisionnement

Comme vous vous en souvenez peut-être, dans le cadre du dernier cycle de production de rapports d'entreprise, les conseils et administrations scolaires ont identifié des personnes-ressources pour fournir des données sur l'approvisionnement afin de se familiariser avec le Portail de collecte des données sur la chaîne d'approvisionnement (PCDCA) et d'y accéder. Si cette personne-ressource a changé dans le cas de votre conseil ou administration scolaire, veuillez envoyer les coordonnées mises à jour (prénom, nom, titre du poste, adresse électronique, numéro de téléphone) à SCO.Reporting@supplyontario.ca en copiant EDUProcurementReporting@ontario.ca, et ce, dans les plus brefs délais.

Les conseils et administrations scolaires peuvent également mettre à jour les coordonnées de leur personne-ressource pour les données relatives à l'approvisionnement directement sur le [PCDCA](#) par l'intermédiaire d'une autre personne-ressource inscrite.

Intégration et formation

AO offrira des formations et des séances d'information sur les modèles de rapports et le processus tant à la FPO qu'au SP. Pour [s'inscrire](#), Les employés peuvent se rendre sur la page

Web de formation AO pour obtenir des renseignements sur les séances de formation prévues et envoyez un courriel à SCO.Reporting@supplyontario.ca pour demander un lien vers l'invitation à la réunion.

Des copies de tous les modèles ainsi qu'une liste de questions et réponses et un guide à suivre pour la production de rapports sur les activités d'approvisionnement sont disponibles sur le PCDCA.

Dates limites

Les conseils scolaires sont priés de soumettre leurs rapports sur les activités d'approvisionnement (contrats d'approvisionnement signés entre le **1er avril 2025 et le 31 mars 2026**, conformément aux seuils susmentionnés) sur le PCDCA avant le **10 août 2026**, afin que soient respectés les délais imposés par AO à notre ministère. Le PCDCA est maintenant ouvert à l'exercice de collecte de données.

Tous les rapports soumis et approuvés doivent être finalisés par l'intermédiaire du PCDCA.

Si vous avez des questions concernant cette note de service, veuillez écrire à Lorraine Smith à lorraine.smith@ontario.ca. Pour toute question relative à l'envoi de rapports sur le PCDCA, veuillez plutôt écrire à SCO.Reporting@supplyontario.ca.

Cordialement,

Anne Scott
Directrice par intérim
Direction du soutien opérationnel stratégique